

.Exposer l'importance du hadith de Kisaa

<"xml encoding="UTF-8?>

Question 

.Exposer l'importance du hadith de Kisaa

Résumé de la réponse

Le saint de Kisaa qui figure dans les livres de hadiths et Mafatih ul Jinan de Sheikh Abbas Qomi présente une importance en deux aspects. L'un sur la question de l'imamat et la wilaya l'autre sur l'infraillibilité. L'imamat et la wilaya des Ahl-ul-bayt (as) sont établie à l'aide des hadiths. En adoptant certaines attitudes et en avançant certains propos, le prophète (ç) montre et exprime de manière particulière l'imamat et la wilaya des Ahl-ul-bayt (as). Mettre les Ahl-ul-bayt (as) sous un drap dans une maison où seules les Ahl-ul-bayt (as) sont présents, la déclaration des phrases qui expriment que l'imam Ali (as) est le successeur du prophète (ç) et enfin des propos qui traduisent les liens profonds entre le prophète (ç) et les Ahl-ul-bayt (as) sont entre autre des éléments qui ressortent de ce texte. Pour établir l'infraillibilité des Ahl-ul-bayt (as), cette partie du hadith qui utilise ces versets : «Et il vous a purifié intégralement » reviennent dans beaucoup d'ouvrages des croyances et de théologies. Ainsi deux éléments importants ressortent de ces hadiths à savoir l'imamat et l'infraillibilité

Réponse détaillée

Plusieurs traditions ont été rapportées au sujet du hadith de Kisaa de manière générale[1] et à partir de ces hadiths, il ressort que le prophète (ç) avait appelé Ali (as), Fatima (as), Hassan (as) et Hossein (as) ou alors ils étaient venus auprès de lui et il (le prophète) étala un manteau puis dit : « Seigneur ceux-ci sont les gens de ma maison éloigne d'eux les impuretés et les

souillures » ; c'est alors à ce moment que le verset « Certes Dieu ne veut qu'éloigner de vous toutes souillures et vous purifier intégralement » a été révélé. Le célèbre savant sunnite Hakim Askani Neyshabouri dans son ouvrage Chawahidou Tanzil[2]et aussi Sayyed ibn Taous[3] ont réuni à travers diverses chaînes de transmission les traditions sur le hadith Kisaa à partir de différents rapporteurs. Toutefois, ce qui nous intéresse le plus c'est l'évènement du Kisaa lui-même qui ressort dans Mafatih ul Jinan de Sheikh Abbas Qomi. Cette tradition du point de vue : de contenu présente deux points très essentiels

Prouver l'imamat et la wilaya : le hadith Kisaa dans un premier temps fait allusion à la -1 question de l'imamat et de la wilaya. Et il y est montré que ce statut est exclusivement réservé .à ces personnes

a- Le statut de l'imamat des Ahl-ul-bayt (as) : le prophète (ç) a présenté à plusieurs occasions et dans plusieurs endroits la question de la succession d'Ali (as). Le hadith Kisaa est l'un de ces cas. Dans l'un des hadiths, le prophète (ç) présente l'imam Ali (as) comme son frère, son successeur, son Calife son testamentaire et son porte étandard.[4] Et pour montrer la place de ses Ahl-ul-bayt (as) et leur importance pour lui (afin que leur dignité soit préservée après sa mort, il déclare ceci après les avoir réuni sous un drap : « Ceux-ci sont mes Ahl-ul-bayt (as) et mes particuliers les plus proches leurs chairs c'est ma chair, leur sang est le mien tout ce qui leur offense m'offense et tout ce qui les afflige m'afflige. Je déclare la guerre à celui leur déclare la guerre ils sont de moi et je suis d'eux. Seigneur descend tes prières, tes bénédictions, ta miséricorde et ta grâce sur eux et sur moi et quiconque fait preuve de paix avec eux je ferai la paix avec lui et quiconque fait montre d'aversion envers eux, je serai aussi .« son ennemi. Quiconque les aime je l'aimerai aussi

b- L'imamat comme quelque chose d'exclusif et de réservée : après que l'imam Hassan (as), l'imam Hossein (as), l'imam Ali (as) et Fatima Zahra (as) vint voir le prophète (ç), celui-ci étala un grand manteau Yéménite sur eux et pria Dieu d'éloigner d'eux toute souillure, ce qui fait suite à la révélation de ce verset. La question qui se pose est qu'est-ce que le prophète (ç) avait vraiment une raison pour faire cela ou alors il l'avait juste fait par pur loisir sans aucune raison quelconque ? En guise de réponse, il faut dire que le prophète (ç) avec sa grandeur et sa

personnalité ne peut pas se mettre à faire des choses de manière inutile juste par loisir.[5] Donc cet acte a bien une raison et une philosophie qu'on peut retenir en réfléchissant sur le contenu du message. Et encore lorsqu'on consulte le verset : « Dieu ne veut éloigner de vous que toute souillure... » Les choses deviennent plus évidentes. Le prophète (ç) voulait distinguer et séparer les Ahl-ul-bayt (as) des autres personnes en disant : « Certes Dieu ne veut que...et cela ne s'applique que sur ce groupe ». Cet acte était dans le but d'éviter que quelqu'un viennent prétendre qu'il fait partie des personnes qui étaient concernées dans ce verset. Si le prophète (ç) ne faisait pas cette démonstration pour distinguer ses Ahl-ul-bayt (as), quelqu'un aurait déclaré que ce verset s'applique sur tous les autres membres de la famille du prophète (ç) et chaque membre de la famille du prophète (ç) pouvait s'introduire dans ce verset. Raison pour laquelle il est écrit dans certains hadiths que le prophète (ç) a répété cette phrase trois fois : « Seigneur ceux-ci sont mes Ahl-ul-bayt (as), éloigne d'eux toute souillure »[6]. Dans les ouvrages de hadiths sunnites, il est écrit que le prophète (ç) venait près de la maison d'Ali (as) et Fatima (as) à l'approche de la prière du matin ceci pendant quarante jours en disant : « As-salamou aleikoum Ahl-ul-bayt (paix sur vous Ahl-ul-bayt) wouo ramatoullah wouo barakat, As-salat rahima koumoullah, Dieu ne vous éloigner de vous que toute souillure et vous purifier

[intégralement].[7] Et [8]

Montrer l'inaffabilité : un autre point important qui se dégage de ce hadith est l'inaffabilité -2 des Ahl-ul-bayt (as) et à la suite de cela, tous les imams de leurs descendances. Tous ceux là sont immunisés contre les péchés, les souillures et l'impureté. En plus d'être la cause de la révélation du verset : « Dieu ne veut éloigner de vous que toute souillure... » Le hadith Kisaa sert également à établir l'inaffabilité des Ahl-ul-bayt (as). Certains commentateurs de coran définissent le terme « Rijs » comme le chirk ou alors les « grands péchés abominables » tels que : l'adultère ou la fornication volontaire. Or, il n'existe aucune preuve qui délimite la définition de ce terme. Donc ce terme (Rijs) est utilisé de manière large (en plus du fait que le Alif lam qui précède le mot traduise l'idée d'espèce en d'autres termes toute espèce de souillure et d'impureté) ce mot traduit comme on l'a déjà dit toute forme de souillure, d'impureté et de péché. Car tous les péchés sont des souillures c'est pour cette raison que chirk, la consommation de l'alcool, les jeux de hasard, l'hypocrisie et les viandes illicites sont

[tous considérés comme des souillures].[9]

D'autre part, étant donné que la volonté divine est indétournable et que la phrase Dieu ne veut purifier de vous que toute souillure, une preuve qui traduit la détermination en particulier lorsqu'on voit les expressions « Innama » on comprend que Dieu est absolu et catégorique lorsqu'il s'engage à éloigner toute forme de souillure sur les Ahl-ul-bayt (as) et cela ne traduit rien d'autre que l'inaïllibilité. Il importe aussi de retenir ce point que la volonté divine dans ce verset ne concerne pas ses préceptes et ses lois en ce qui concerne les choses licites et illicites (c'est-à-dire la volonté de légiférer) car les préceptes relatives aux pratiques concerne tout le monde pas seulement les Ahl-ul-bayt (as) raison pour laquelle le terme Innama ne colle .pas dans ce cas de figure

Donc cette volonté continue est une forme d'assistance divine qui couvre les Ahl-ul-bayt (as) et continue de les soutenir dans leur infaillibilité. Et en même temps, cela ne présente aucune contradiction avec la liberté et la volonté personnelle. En réalité, le sens du verset ne traduit que ce qu'on lit dans Ziarat ul Jami at : « Dieu vous a préservé des erreurs, des troubles, et des déviations. Il vous a dénué de toute souillure, tout comme il a éloigné intégralement de vous toute impureté et en même temps il vous a purifié ».[10] Avec ces explications, il n'y a plus aucun doute que le verset ci-dessus établie l'inaïllibilité des Ahl-ul-bayt (as).[11] Avec les éléments qu'on a exposés ci-dessus, l'importance du hadith Kisaa ressort en ce qui concerne .(la wilaya et l'inaïllibilité des Ahl-ul-bayt (as

Nahjul hak wouo kashful sidq de Hassan ibn Youssouf Hilli, page 228 et 229, les instituts - [1] Darul Hijra, Qom, 1407 hégire lunaire ce hadith est cité dans Mousnad Ahmad ibn Hanbal à partir de différentes sources de transmission ainsi que dans l'ensemble des six ouvrages de ...hadiths sunnites qui rapportent ces traditions de Oummou Salamat

Hakim Askani Neyshabouri, Chawahidou Tanzil, vol 2, page 17, Téhéran 1411 les éditions - [2] .Tabr wouo innach

Sayyed ibn Taous, Al Tara'if fi marefat, vol 1, page 124, les éditions hayam, 1400 hégire -[3] .lunaire

Il lui dit : « Que la paix soit sur toi Ô mon frère, mon successeur, mon Calife et mon -[4]
.compagnon

Sourate Najm : 3 et 4 : le prophète ne dit jamais rien juste par plusieurs car tout ce qu'il dit -[5]
.n'est rien d'autre que la révélation qu'on lui insuffle

Ô Seigneur ceux-ci sont mes Ahl-ul-bayt, mes particuliers éloigne d'eux toute souillure et - [6]
purifie le intégralement. Amali Sadouq, Sheikh Sadouq, les éditions Alami, impression Beyrouth
.an 1400 hégire lunaire

Sourate Ahzab : 33 -[7]

.Moujamoul Al wastre lil Tabarani, vol 17, page 438 hadith 8360 -[8]

.Sourate Hajj : 30 ; Sourate Ma'ida : 90 ; Sourate Tawba : 125 ; Sourate An'am : 145 -[9]

Dieu vous a protégé de toute impureté et de trouble il a éloigné de vous souillure et vous -[10]
.a purifié intégralement

Tafsir Nemouneh, Makarim Shirazi, vol 17, page 298, Darul koutoub ul islamiyya, -[11]
.Téhéran, 1ère édition 1374